

Bozon, étant devenu roi de Bourgogne, recevait hommage des comtes du Forez, du Lyonnais, du Beaujolais, et lui à son tour, devait hommage au roi de France (4).

Ce nouveau royaume, connu dans l'histoire sous le nom de royaume de Vienne, d'Arles, de Provence ou de Bourgogne, ne devait pas durer longtemps. Car, si l'ambition de Bozon était satisfaite, les nombreux seigneurs de ces provinces manifestèrent l'intention de secouer le joug du roi, voire même de l'Église. Ce que voyant, le duc Bozon, qui était devenu roi, grâce à l'appui de l'archevêque de Vienne, se montra généreux envers l'église de ce dernier. Puis, les souverains qui lui succédèrent, imitèrent sa conduite, en répétant les donations. Mais le dernier d'entre eux, Rodolphe III dit le Fainéant, se montra d'une générosité telle, dit Charvet, « qu'il partagea presque tout son royaume entre les différents archevêques qu'il rendit indépendants à la charge d'un simple hommage à l'empereur Conrad le Salique, alors régnant, et à ses successeurs. »

L'archevêque de Vienne et le chapitre de Saint-Maurice ne furent point oubliés dans ces donations. Ils reçurent par un acte, *la cession du comté de Vienne*. Cet acte, vu son importance, mérite d'être relaté tout au long : « Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Rodolphe, par la miséricorde divine, roi : sur la demande et l'agrément de notre épouse bien-aimée la reine Hermengarde, pour le repos de

---

(4) Le château de La Rivoire, sis à Saint-Julien-Molin-Molette, fut construit par Bozon, vers 890. Ce château a passé successivement après l'extinction de sa famille, aux de Gaste, seigneurs de Lupé et de Saint-Jullien, aux Sénozan de Périgord, seigneurs de Malleval, etc. Ceci vient encore à l'appui de ce que nous avançons dans le texte, à savoir que notre région faisait partie du royaume de Bourgogne.